LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 22 SEPTEMBRE, 1910.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE L'INCORPORATION DE MORINVILLE

Morinville, 21 septembre 1910.

Monsieur le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest." Edmonton.

Pour l'information des contribuables de Morinville qui s'étonnent du retard apporté à l'incorporation de notre village en ville, je vous serais obligé de bien vouloir publier les deux lettres ci-jointes.

Votre dévoué,
LUDGER LEMIRE,
pr. A. A. R

(Traduction).

Morinville, 16 septembre 1910.
Hon. C. R. Mitchell,
Procureur-Général,
Edmonton.

Monsieur:—

Je serai heureux de recevoir de votre département les informations ci-après, pour moi-même et dans l'intérêt des contribuables du village de Morinville.

Comme un de ceux prenant un profond intérêt à la prospérité de notre village, je suis grandement surpris que nos conseillers et notre secrétaire aient, durant les six mois derniers, travaillé et dépensé notre argent en droits légaux pour obtenir l'incorporation de ce village de Morinville en ville et cela sans résultat.

Une explication de la part de votre gouvernement, nous disant pourquoi il n'a pas été fait droit encore à cette requête et nous faisant connaître si oui ou non notre village sera incorporé en ville m'obligera beaucoup.

Je suis, Monsieur, respectueusement, votre

(signé) LUDGER LEMIRE.

(Traduction)

Edmonton, 20 septembre, 1910.

Monsieur:—

En réponse à votre lettre du 16 courant adressée à l'honorable Procureur-général, je puis vous dire que le délai apporté à l'incorporation du village de Morinville en ville est dû entièrement à ce que les procédures qui ont été prises par les autorités du village sont irrégulières. Le conseil du village a été avisé des mesures propres à prendre et aussitôt que lesdites mesures seront prises et les papiers nécessaires reçus par le Département, le village de Morinvile sera, en toute probabilités, proclamé ville.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

(Signé) A. Y. BLAIN,
Député Procureur-Général
par intérim.

UN MARIAGE A EDMONTON

AMYOT-TURGEON

Lundi dernier, 19 septembre, avait lieu le mariage du Docteur J. E. Amyot de St. Emile, avec Mlle Elisabeth Turgeon, fille de M. Cléophas Turgeon, d'Edmonton.

La bénédiction nuptiale fut donnée à neuf heures en l'église de l'Immaculée Conception par le Rév. M. Normandeau, curé de St. Emile.

Un grand nombre de parents et amis assistaient à la cérémonie religieuse qui fut l'une des plus belles que nous ayons eues encore dans la paroisse de l'Est.

Le Choeur de chant, composé exclusivement de parents de la mariée, exécuta divers chants à la perfection; nous citerons notamment "Kyrie Eleison" par M. Hormidas Boissonnault, "Sanctus" par M. Louis Turgeon, "Agnus Dei" par M. Albert Turgeon, "Ave Maria" par Mme Wilfrid Gariépy et un cantique émouvant par M. Gendreau.

L'orgue était tenu par Melle Emma Levasseur et le choeur sous la direction de M. Hormidas Boissonnault.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Cléophas Turgeon, pour le marié, M. W. Mercier.

Après la cérémonie religieuse le diner fut servi chez les parents de la mariée, qui ont droit à toutes les félicitations pour la façon parfaite avec laquelle ils firent les choses.

Au nombre des convives étaient la grand'mère de la mariée, Mme Veuve Noël Boissonnault, ses deux oncles, MM. Louis et Antoine Boissonnault, les RR. PP. Lemarchand, curé de la paroisse et Simard, de St. Albert, ce dernier parent de la mariée; le rév. M. Normandeau; M. et Mme P. E. Lessard, M. et Mme W. Gariépy; M. et Mme J. M. Dechêne; Mme J. C. Brien; M. et Mme C. Lajoie; Mme Pibaud; MM. Cleophas et Edouard Gariépy, Noël et Albert Turgeon; M. et Mme H. Boissonnault, Mmes B. Croisetière et C. Verrier, M. et Mme Edmond Labbé, M. et Mme O. Laferrière; M. W. Mercier; M. et Mme Louis Turgeon et M. et Mlles Laurendeau.

Au dessert eurent lieu les traditionnels discours qui furent aussi nombreux qu'excellents.

Le R. P. Lemarchand, curé de la paroisse fit un éloge délicat de la jeune mariée en qui il perd une excellente paroissienne; M. le Curé de St. Emile parla en termes flatteurs du marié et il se félicita de l'excellente recrue qu'est Mme Amyot pour la paroisse de St. Emile.

De riches et nombreux cadeaux ont été offerts aux deux fiancés.

Après le diner, les invités allèrent accompagner à Strathcona M. et Mme Amyot qui prirent le train pour Banff.

Nous nous joignons aux très nombreux amis de M. et Mme Amyot pour leur souhaiter bonheur et prospérité.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

CECI N'EST PAS POUR LES DAMES.

Nous allons donc pouvoir causer librement.—entre hommes.

L'autre jour, il y avait dans le "Bulletin" d'Edmonton, un long article, deux colonnes et demie en texte serré, sur l'ouverture de saison des modistes. L'auteur décrivait minutieusement un par un tous les chapeaux en étalage dans la ville. C'était des chapeaux à la Charlotte Corday, à la Louis XIV; des Georgette et des Madame Lewis: tout cela avec des turbans Hindous ou des turbans de Bois Sacré; et des noeuds bleu Copenhague, brun faisan ou noir Chantilly.

Rien qu'à la lecture, on avait mal aux yeux de toutes ces couleurs chimiques qu'une simple petite pluie du Bon Dieu peut ramener à la couleur d'innocence. Une femme seule pouvait lire cela. Alors l'auteur aurait du mettre en tête: Ceci n'est pas pour les hommes. Ou plutôt, s'il eut été vraiment malin, il eut écrit: Ceci n'est pas pour les femmes. Il eut été bien sûr qu'elles l'auraient toutes lu.

Quant à moi, je n'ai jamais pu comprendre la mode. La toilette est une chose qui sied, c-à-d. qui va bien à la personne, qui s'harmonise avec ses charmes naturels. Or ce qui va bien une fois doit aller bien toujours et ce qui ne va pas cette année n'ira pas davantage l'an prochain.

Faisons une comparaison. Vous avez à faire encadrer une gravure; elle est sépia et de petite dimension. Irez-vous commander un immense cadre vert? Non, vous prendrez un cadre de couleur et de dimension en harmonie avec votre image. Et si, l'année prochaine, vous aviez encore la même gravure à faire encadrer, vous ne prendriez pas davantage un grand cadre vert, quand bien même le marchand vous jurerait ses grands dieux que cette année la mode est aux grands cadres et à la couleur verte.

Mais s'il s'agit pour une femme de s'encadrer elle-même dans une toilette, adieu tout raisonnement! la mode! la mode! quelle est, la mode? Voilà le seul cri. Si la mode est aux grands chapeaux et au bleu tendre, voilà toutes les petites femmes qui disparaissent sous de vastes parapluies et la peau des brunes, naturellement mate, prend des teintes verdâtres sous les reflets du bleu.

L'année suivante, le pompon est aux petits chapeaux et au rouge écarlate. Alors les femmes puissantes se mettent des coquilles sur la tête et les blondes ont des allures de cadavre à côté du pourpre de leur robe.

Car tout est harmonie. "La musique est l'harmonie des sens, la peinture est l'harmonie des couleurs, l'architecture est l'harmonie des lignes, et la grâce de la femme réside dans l'harmonie de sa beauté avec le cadre de toilette qu'elle s'arrange tout autour.

Chers hommes (puisque c'est vous seuls qui lirez ces lignes) faites donc comprendre à vos épouses, à vos filles, à vos soeurs et à vos fiancées que la mode n'est qu'une odieuse invention mercantile. La beauté n'est pas une convention qui change d'année en année. Le beau a des règles immuables; il repose sur des lois physiques d'optique et de proportion et a pour fondement la simplicité et l'harmonie.

Il y a quelques mois, mourait en Amérique, un Français, l'inventeur de la crinoline. Que pensons-nous aujourd'hui de ce fameux instrument? Et que pensera la génération qui va suivre des immenses chapeaux-cloches d'aujourd'hui?

Le vieux Jean Jacques Rousseau a émis des idées bien fausses; mais quelquefois aussi il ne raisonnait pas trop mal. Voici de petits échantillons de sa manière de voir.... mais ceci est toujours entre nous... chut! parlons bas! car nos femmes nous écoutent:

"On peut briller par la parure, mais on ne plait que par la personne. Nos ajustements ne sont point nous; souvent ils déparent à force d'être recherchés; et ceux qui font le plus remarquer celles qui les portent sont ceux qu'on remarque le moins.

"L'éducation des jeunes filles est en ce point tout-à-fait à contre sens. Qu'elle est belle! leur dit-on, quand elles sont parées. Et, au contraire, on devrait leur faire entendre que tant d'ajustement n'est fait que pour cacher des défauts et que le vrai triomphe de la beauté est de briller par elle-même. L'amour des modes est de mauvais goût, puisque les visages ne changent pas avec elles et que, la figure restant la même, ce qui lui sied une fois lui sied toujours."

Et ailleurs Rousseau dit:

"Les femmes qui ont la peau assez blanche pour se passer de dentelles donneraient bien du dépit aux autres si elles n'en portaient pas. Ce sont presque toujours les laides personnes qui amènent les modes, auxquelles les belles ont la bêtise de s'assujettir."

Voilà comment le vieux Jean Jacques parlait il y a cent cinquante ans. Jamais rien de nouveau sous la calotte des cieux.

SYLVUS.

QUI PEUT DONNER DE SES NOUVELLES?

M. Léon F. Bordenave, de Thérien P. O., près le lac St. Vincent, est recherché par sa famille et toutes communications à ce sujet seraient reçues avec reconnaissance.

Voici les renseignements susceptibles de le faire retrouver.

M. Léon F. Bordenave est âgé d 24 ans, il est né à Grande Anse, comté de Gloucester, N. B. Il a quatre doigts coupés à la main gauche. Avant sa disparition, qui date du 16 février, M. Bordenave était au service de M. Garneau de St. Paul des Métis. M. Bordenave a dit à certaines personnes qu'il partait pour le Montana, mais d'autres déclarent l'avoir vu en dernière lieu à Wolf Creek, dans les chantiers de construction du G. T. P.

Prière d'adresser tous renseignements au "Courrier de l'Ouest" ou à M. Frédéric Bordenave, Thérien P. O. Alta.

LA COLONISATION D'ALBERTA

La campagne de colonisation de M. D. H. Morin, aux Etats-Unis.

Une correspondance privée d'Alpena, Michigan, nous informe de l'excellent travail de propagande que M. D. H. Morin, agent de colonisation du gouvernement d'Alberta, effectue actuellement dans l'Etat du Michigan.

M. Morin a entrepris toute une campagne de presse dans l'"Alpena Evening News" pour réfuter quelques opinions erronées sur notre pays et les résultats de cette louable initiative ne se sont pas fait attendre.

M. Morin a été particulièrement heureux en décidant un grand nombre de personnes, parmi lesquelles sont plusieurs de nos compatriotes, à venir s'établir dans l'Ouest.

Nous savons que le gouvernement provincial est tout particulièrement satisfait du travail de propagande de notre compatriote.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

Nouvelles régionales

LAMOUREUX, Alta.

Le contrat des travaux d'achèvement intérieur de notre église a été donné à M. Pierre Bernier qui doit se mettre à la besogne immédiatement.

Lorsque ces travaux seront terminés notre église sera l'une des plus jolies du diocèse.

Les moissons sont entièrement terminées dans la région ;tout le grain est en meulons et les battages commenceront la semaine prochaine.

Les jeunes gens de Lamoureux se préparent à prendre part au concours original organisé à l'occasion de l'exposition du Fort Saskatchewan, vendredi prochain.

Le prix de ce concours doit être décerné à la voiture ayant amené en une seule fois le plus de personnes à l'exposition.

Les jeunes gens de Lamoureux préparent un chariot pouvant contenir 75 personnes.

Il n'y a aucun doute que ce seront eux qui remporteront le prix.

FRANK, Alta.

Le sanatorium de Frank, dont les lecteurs du "Courrier de l'Ouest" ont déjà été entretenus, sera ouvert au public le mois prochain.

Cet établissement est superbe sous tous rapports.

Il porte le nom de "Sanatorium Maurice Tilloy" M. Maurice Tilloy est un riche industriel du nord de la France ,et l'un des principaux actionnaires de la "Canadian Coal Consolidated," dont il est le président du conseil d'administration.

On a commencé depuis trois semaines la construction d'une église qui promet d'être très jolie et qui va rendre le R. P. Lajat bien heureux.

Cette église est construite sur une colline dominant la vallée de Frank et elle produira un très joli effet.

La Compagnie "Canadian Coal" fait construire une douzaine de maisons nouvelles, ce qui agrandit notablement notre village.

Les constructions particulières s'élèvent également avec rapidité car la Compagnie minière, qui est française et immensément riche, inspire une confiance générale dans l'avenir de Frank.

Nos mines produisent déjà une quantité énorme d'excellent charbon et la production augmentera considérablement lorsque les travaux préliminaires d'extraction seront terminés.

VONDA, Sask.

Une rectification

—C'est par erreur que nous annoncions récemment que M. Mondou avait choisi 700 acres de terrain pour sa compagnie.

C'est (7000) sept mille acres qu'il faut lire.

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

La Commission des Chemins de fer, dont le président est le juge Mabee, siège actuellement à Edmonton pour entendre les différents survenus à propos de chemins de fer.

Vingt et un cas seront examinés durant le séjour de la Commission à Edmonton.

Un grand nombre de fermiers ayant des plaintes à formuler contre les Compagnies du C. P. R. et du C. N. R. seront entendus par la Commission.

La journée de mardi a été presque exclusivement employée à l'audition de fermiers ayant des griefs à l'endroit de la Compagnie du C. N. R.

Après avoir examiné les revendications des fermiers, le président Mabee a prononcé les paroles suivantes:

"Il me semble qu'un bon nombre de mécaniciens traversent le "pays semblables à une bande de "vandales, agissant absolument "comme si les droits du peuple "étaient quantité négligeable.

"...Je n'ai jamais encore été "témoin d'un désordre semblable "à celui qui semble commencer "à régner dans la Compagnie du "Canadian Northern. Il me paraît "une étrange chose que la plus "grande partie de vous, les mécaniciens, ne soyez pas encore en "prison."

LES MINES DE MORINVILLE SONT VENDUES $300,000.

L'achat des mines de Morinville par un syndicat de capitalistes vient d'être définitivement conclu.

Ces mines qui sont la propriété de la Compagnie "Cardiff Coal" et qui consistent en 500 acres de terre carbonifère ont été acquises pour la somme de $300,000, dont $100,000 comptant et le surplus du paiement garanti par une première hypothèque sur la propriété et portant intérêt à 6 pour cent.

Les actionnaires de la Compagnie Cardiff Coal sont MM. J. H. Picard, J. H. Morris, E. A. James, Charles Carey, George Swaisland, S. Larue, L. Savard, Geo. Roy, R. Secord, P. E. Lessard, B. F. Morris et quelques capitalistes de Détroit, Michigan.

La nouvelle compagnie est constituée au capital de $750,000, et elle se propose de faire produire aux mines leur plein rendement qui est de 1000 tonnes par jour.

La production actuelle des mines en pleine saison est de 600 tonnes par jour.

Nul doute que Morinville ne bénéficie largement de la nouvelle impulsion qui va être donnée à cette importante exploitation.

L'EXPOSITION AGRICOLE DE MORINVILLE

L'EXPOSITION ANNUELLE DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE DE ST. ALBERT REMPORTE UN GRAND SUCCES.

Favorisée par une température idéale la quatrième exposition annuelle de la Société d'Agriculture de St. Albert, tenue à Morinville, a remporté vendredi dernier un succès considérable.

Et de ce succès il convient de féliciter tout le monde, parce que c'est à tous qu'il est redevable: Aux dévoués organisateurs qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine durant les quelques semaines dernières; aux fermiers qui avaient répondu avec tant d'empressement et en si grand nombre à l'invitation de venir nous faire admirer leurs animaux superbes et leurs produits agricoles insurpassables,et, enfin, aux aimables habitants de Morinville dont l'accueil est toujours courtois et hospitalier à l'égard de leurs visiteurs.

Morinville avait revêtu, à l'occasion son aspect des jours de fête et de tous les points de cette région du nord si fertile et si essentiellement canadienne-française un grand nombre de cultivateurs étaient venus pour faire trêve au rude labeur d'automne en même temps que pour s'instruire par une excellente leçon de choses des progrès possibles en élevage et en culture.

Jamais encore les animaux et les produits exposés n'avaient été si nombreux et le chiffre des entrées marque certainement un record dans l'histoire des expositions du Comté.

Jamais aussi les animaux n'avaient été plus beaux, le grain plus lourd, le beurre, les légumes, les travaux de diverses sortes si élégamment présentés.

Nos lecteurs pourront d'ailleurs se faire un idée du succès de l'exposition sous ce rapport en consultant la liste des prix que nous publions en son entier à la cinquième page de ce numéro.

La liste des lauréats est longue et tous ceux dont les noms y figurent peuvent être fiers de la récompense qui est venue couronner leur labeur.

Chacun de ces efforts individuels a été recueilli par la foule qui en a fait son profit et les exposants de vendredi dernier ont sans nul doute contribué à faire faire un pas en avant à la cause agricole en développant chez tous les visiteurs de la campagne l'excellente qualité d'émulation sans laquelle il n'est pas de progrès possible.

Chevaux percherons, ardennais et Clyde; bêtes à cornes les meilleures races adaptées à la région, étaient en nombre suffisant pour permettre de fonder de grandes espérances sur l'avenir de l'élevage dans le comté de St. Albert, et beaucoup de canadiens-français de la ville sont revenus réconfortés à l'idée qu'il était absolument impossible de voir de si beaux spécimens même à la récente exposition d'Edmonton. Les échantillons de grains étaient superbes et ont suffi à convaincre les visiteurs que si la saison a été désastreuse pour certaines régions de l'Ouest, la région de Morinville n'a nullement souffert.

Les nombreux meulons de grain que l'on pouvait voir dans la prairie environnant Morinville en étaient d'ailleurs une preuve convaincante.

Divers amusements athlétiques ainsi que les courses de chevaux sont venus compléter le succès de la journée.

IMPRESSIONS D'UN DE NOS CONCITOYENS

LE CONGRES EUCHARISTIQUE.

Un ami a bien voulu nous communiquer des extraits d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre concitoyen, M. Oscar Tessier, de passage à Montréal. Ce dernier donne, sur les fêtes magnifiques du Congrès Eucharistique, des détails qui intéresseront certainement nos lecteurs.

Montréal 10 sept., 1910.

"Mon cher M.....

La manifestation de ce matin, sur le boulevard Fletcher, ou plutôt au Parc Jeanne Mance, a été quelque chose de vraiment unique dans son genre. Si Montréal donne au monde entier aujourd'hui le témoignage le plus éclatant de sa foi, il lui donne aussi en même temps une haute idée de sa prospérité de sa grandeur et de son bon goût. On n'entend partout que des exclamations comme celles-ci: "Que Montréal a bien fait les choses!.... C'est magnifique! ... C'est grandiose!..." C'est une réclame formidable pour notre métropole. C'est bien gagné, du reste... L'aspect de cet autel érigé sur le versant de la montagne est saisissant. Puis, quel travail énorme la ville a dû faire pour toutes ces décorations. La rue St. Hubert, par où passera la procession de demain, est magnifique. Les arcs, les poteaux, en plâtre et si artistement travaillés sont superbes. Il faut voir pour se rendre compte. Quant à la messe de ce matin, je pourrais dire: "Il faut l'avoir vue pour y croire.

Figurez-vous, si vous le pouvez, deux cent mille personnes autour d'un autel—dix fois la population d'Edmonton: une estrade contenant peut-être deux cents évêques; un choeur de centaines de voix; avec accompagnement d'instruments de cuivre, et des prières par milliers... Celui qui a déjà assisté à ces messes en plein air s'attend jusqu'à un certain point à l'effet qu'elles produisent, mais les étrangers n'en reviennent pas.

Personne pourtant, je crois, pas même les plus enthousiastes catholiques n'auraient pu prévoir un spectacle aussi saisissant que cette cérémonie de ce matin, au pied de ce Mont Royal, à la parure si verte et si fraîche aussi, car je n'ai pas besoin de vous dire qu'on avait fait le "grand ménage" de la montagne, aussi bien que de toute la ville. Mais le moment le plus émouvant c'est, quand à l'offertoire, le tir du canon, sur le flanc de la montagne, annonça l'arrivée du représentant de Rome. Dans une voiture de gala tirée par quatre chevaux et escortée d'hommes de police à cheval, le cardinal Vannutelli nous est apparu rayonnant de joie. C'est un homme de six pieds quatre pouces, à la figure mâle et romaine. Tout habillé de rouge, il a vraiment grand air. D'ailleurs, l'admiration que l'on éprouve pour lui est grandit tous les jours.

Hier soir, l'église Notre Dame était archi-comble: Il y avait là, parmi les orateurs, ce qu'il y a de mieux dans tout le pays. Gouin a fait un discours magnifique. Quant à sir Wilfrid, il a reçu une ovation... en pleine église: Il doit être parent avec le pape....

Somme toute, ça été très beau, et Montréal est témoin ces jours-ci de spectacles qui ne se répéteront jamais au Canada, et bien difficilement n'importe où ailleurs... Demain la grande procession...

OSCAR TESSIER.

M. A. Julien, de Vancouver était de passage à Lamoureux la semaine dernière, où il était venu assister aux funérailles de son fils, M. Eugène Julien.

M. A. Julien est reparti le 14 septembre dernier pour la Côte.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 33

Toute votre conduite aurait dû m'ouvrir les yeux, je m'obstinais dans mes soupçons, je m'endurcissais contre vous. Mais hier. quand je vous ai vu me défendre avec une si fière résolution et accuser ainsi un autre qui devait vous être plus cher que moi. — dans les sous-entendus de leurs questions, dans votre émoi j'avais deviné un peu ce qu'ils cherchaient. — quand je vous ai vue me préférer à votre père pour l'amour de la justice et de la vérité....

Elle détourna son sincère et timide regard.

—Mon cher lord, dit-elle d'une voix indistincte, ce n'était pas uniquement pour l'amour de la justice et de la vérité...

Mais Monique ne put achever.

—Et le soir, poursuivit-il tout bas, avec plus d'ardeur, devant ces curieux qui riaient de moi, au lieu de me renier, de désavouer le lien qui malgré tout vous faisait mienne, vous avez publiquement reconnu et honoré votre mari. C'est ce qui m'a touché et convaincu plus que tout le reste... —Oh! Monique, vous souvenez-vous? ce premier jour où vous êtes entrée là...

Il désigna la porte.

—Quand vous êtes venue chercher Célia-Jane, je vous ai vue tout à coup surgir de l'ombre et venir à moi. Vous m'avez alors appelé par mon nom, vous avez dit Jean de Burgau... et il m'a semblé que la voix même de la vie me rappelait au monde de la nuit et des morts. Pourquoi ai-je tant tardé à vous répondre.

Monique l'écoutait, les yeux pleins d'éclairs et de larmes.

Elle s'attachait à lui avec une sorte de crainte, avec la pensée qu'elle retenait ainsi cette chose fragile et insaisissable, fugitive et éternelle, cette ame qu'elle avait cru absente de Jean et qui lui était miraculeusement rendue.

Durant ces premiers jours, tout le reste disparut pour elle.

Parfois elle s'interrogeait frémissante, se demandait à quel breuvage elle rafraîchissait ses lèvres. Elle se répondait: "C'est du bonheur, c'est du bonheur! Et je n'en connaissais pas encore le céleste goût.

La première fois qu'elle retourna au château, qu'elle revit les salles dans lesquelles elle avait promené en silence la désolation de son veuvage, elle crut que les meubles eux-mêmes allaient lire en elle qu'elle serait impuissante à garder le secret de son allégresse, que son allure, que son regard, allaient sûrement la trahir avant qu'elle n'eût parlé.

Mais la conviction du danger lui donna un empire inattendu sur elle-même, la valeur du trésor qu'elle gardait et qu'elle pouvait compromettre d'un mot ou d'un signe fut son armure et elle resta impénétrable.

L'approche du mariage de Jessy occupait tout le monde à Blackhorn; il était même permis d'attribuer à cet événement l'aménité bourrue que Bruin témoignait à ses visiteurs bien qu'il refusât toute autre décoration nuptiale qu'un bouquet de carottes et encore mangea-t-il cette parure chaque fois que lady Roselyne l'en munit.

Les préparatifs furent menés si bon train qu'à la fin de janvier rien n'empêchait de procéder à la cérémonie.

Amos, doux comme du caramel, et, comme le caramel aussi, toujours prêt à fondre, encombrait Blackhorn de son amabilité naïve. Il s'y prenait à l'avance pour être le modèle des gendres.

Rien ne pouvait égaler le zèle qu'il déployait en faveur des intérêts de Jessy, aucun article du contrat n'était assez aride ou insignifiant pour rebuter son dévouement. Enfin il fallait le tuer comme une mouche ou, bon gré mal gré, être son ami; l'écraser sous ses pieds ou convenir de son essence séraphique. Seulement on n'osait se représenter ce qu'il serait en gants blancs le jour de son mariage.

Pas si mal, peut-être. Monique était pour son compte assez haut en Paradis pour envisager même ce mariage avec une sorte d'indulgence. Jean s'était bien guéri, il était plus impossible à Dieu de rendre Amos honnête et Jessica heureuse?

L'homme sur lequel Monique se livrait à des suppositions si charitables s'approchait précisément d'elle. La jeune femme était dans la petite bibliothèque du château, occupé à remettre d'aplomb une vue du château de Blackhorn que Jessy voulait emporter, dans laquelle, grâce au tour de main de l'experte Jessy, la "corne noire" qui servait de base au château avait la forme d'une virgule.

Dans le parloir dont la porte était ouverte, Amos causait un instant plus tôt avec miss Araminthe qu'il conduisait à l'égarement par ses assuidités. Mais il s'était lassé de sa pâle interlocutrice où peut-être miss Araminthe s'était définitivement évanouie en brouillard. En tout cas, Amos était entré près de Monique; il sollicita d'une voix pénétrée la faveur d'admirer le dessin de sa précieuse Jessy et il se répandit en louanges dont aucune permission n'aurait jamais suffi à autoriser le lyrisme. Mais il s'interrompit et dit d'un accent irrésistible:

—Lady Monique, vous ne m'avez pas félicité, et, pourtant, moi je vous félicite. Je sais tout.

Pendant qu'il regardait le dessin, Monique s'était pensivement accoudée sur la table, son esprit était déjà loin d'Amos et du fusain aux lignes chancelantes et mal équilibrées. Mais aux derniers mots d'Amos et avant qu'elle en eût bien saisi le sens, un courant glacé l'enveloppa tout entière, et, brusquement, d'un seul bond effaré, sa pensée revint au logis.

Avec une énergie désespérée, elle se contraignit à regarder tranquillement Amos, à dire d'une voix égale:

—Ah! que savez-vous?

—Ce que vous cachez si bien à mes futurs parents... oh! laissez-moi dire à mes parents, fit-il avec un onctueux enthousiasme, ne refusez pas à un orphelin la bénédiction d'une famille.

Comme elle n'avait pas l'air de lui disputer la douteuse bénédiction qu'il implorait, il poursuivit:

—Je tiens à vous dire que je pourrais vous aider, que j'ai en main de bonnes armes.

Elle remuait déjà les lèvres pour dire éperdument:

—Ayez pitié de nous, taisez-vous!...

Mais elle se forçait à le regarder toujours en face et ce courage la sauva; elle vit que les yeux turquoise du suave jeune homme verdissaient sensiblement, et, tout à coup, en une inspiration vive, elle devina un piège.

Il fallait payer d'audace. Elle prit un morceau de fusain qu'elle tailla méticuleusement, s'étonnant elle-même que sa main tremblât si peu.

—Je vous remercie, monsieur, dit-elle nonchalamment, mais je ne comprends pas bien en quoi..

—Oh! bredouilla Amos déçu, votre projet... votre avenir...

Il avait menti, il ne savait rien, il avait parlé au hasard, peut-être sur un fugitif soupçon. Mais il reprit avec une voix ineffable teintée de reproche.

—Croyez bien, lady Monique, que j'étais guidé par mon respectueux désir de vous être utile...

Elle inclina la tête avec indifférence et comme s'il lui avait fait une communication banale qu'elle aurait à peine écoutée. Elle se remit à son dessin pendant qu'on appelait Amos de la pièce voisine.

Monique n'abandonna pas la brèche; elle continua à dessiner, si bien qu'une heure après, en passant pour s'en aller par le parloir où était toute la famille, elle rendit à Jessy un portrait correct de Blackhorn.

Elle se demanda plus tard comment elle avait eu en cette occasion une intrépidité qui lui avait manquée jadis pour la cause de son père.

...Melles Clenman devaient faire à Jessy un cortège de fraîches demoiselles d'honneur. Le bruit courait à Ridge que les deux aînées venaient de refuser l'une Jonathan Five, le jeune médecin, l'autre un homme de loi de Borough.

Les bonnes âmes qui se refusaient à traiter comme tout le monde Grâce et Foi de personnelles, avouaient qu'il n'y avait jamais eu dans tout le Wildshire plus sottes perruches. C'est qu'on savait pourquoi les impertinentes refusaient l'homme de loi, Jonathan et le cabriolet neuf d'icelui, pourquoi elles levaient leurs misérables petits nez sur d'honnêtes garçons et un honnête cabriolet. On racontait que sir Bear, prenant le parti de son révérend contre ces enfants ingrates, était entré à ce sujet dans une épouvantable colère. Grâce et Foi en seraient pour leurs frais. On les trouvait bonnes à distraire miss Jessy, voire à lui servir de demoiselles d'honneur. Mais Jack et Franck étaient garçons avisés. Des Burgau même cadets n'étaient point pour ces petites Clenman, pas plus que le pauvre benêt de Jem n'aurait obtenu la main d'un miss de Burgau.

(A suivre.)



LE BONHEUR PASSA

(Nouvelle inédite.)

(Fin)

Ses mains pâles jointes autour de ses genoux,elle se taisait maintenant honteuse déjà d'avoir livré l'âpre regret de ses rêves détruits par la réalité décevante, d'avoir exposé l'ambition folle de combler par l'art le vide atroce du coeur. Elle attendait, anxieuse des mots qu'il dirait.

Les doigts d'artiste de Didier, longs et fuselé errèrent près de la rose, faisant tomber quelques pétales; puis , entre ses mains, il prit la tête brune pensive, et l'attira à lui, ainsi qu'il l'aurait fait pour une petite soeur très chérie.

—Vous ne ressemblez à nul autre!

Il la contempla un instant. Sous son regard, Andrée avait baissé lentement les paupières. Sans les étoiles d'or qui donnaient toute vie à son visage, on eut dit qu'elle était morte, tant elle était blanche. Il percevait aux temples tièdes le battement plus rapide des artères.

—Andrée...

Et, voici qu'au lieu d'achever la phrase qu'elle attendait frémissante, il la repoussait.

—Andrée! mais vous avez un cheveu blanc... là, près de l'oreille...

...Andrée ne se rappelait plus nettement comment s'était terminé l'après-midi, elle conservait seulement l'impression nette d'être tombée dans un trou noir, profond lorsqu'au seuil de l'atelier, il hésita de la saluer d'un: Au revoir, petite Andrée! Petite Andrée! une femme ayant des cheveaux blancs.

Il était bien là, le démolisseur de bonheur, près de l'oreille rose; le peigne d'écaille mordait sa blancheur en rébellion, il disparaissait pour reparaître dans la boucle haute du chignon. Elle le laissa.... Demain, Didier découvrerait peut-être une ride même, et, son amour—s'il l'avait aimée pendant la minute qu'il pressait sa tête—serait de nouveau en déroute.

Il revint les jours suivants Rien ne paraissait changé entre eux. Il disait aussi joyeux qu'autrefois'

—Petite Andrée, faites un bon feu! Petite Andrée, il ne manque que le parfum à cette gerbe.

Seulement, il n'aurait jamais osé demander:

—Petite Andrée, pourquoi avez-vous vos yeux des mauvais jours? Pourquoi êtes-vous triste?

Andrée, elle, s'inquiétait aussi anxieusement de sa santé, elle avait les mêmes gestes doux pour l'accueillir; toutefois, elle veillait jalousement sur ses mains, ne les laissait plus, paresseuses, pendant la causerie, dans celles de Didier; elle s'écartait lentement lorsqu'il se penchait près d'elle, sur sa toile; ses cheveux n'auraient plus de caresse pour lui.

Un jour, il dit très vite, au moment de la quitter:

—Je partirai demain...

Le lendemain, elle monta à l'atelier de bonne heure, revêtit sa blouche blanche, afin de préserver son corsage cerise, et comme elle était sans force pour travailler, elle se prit à rendre plus élégant son studio. Suivant un avis plusieurs fois donné par Didier, elle changea une bronze de place, le mit en lumière, dérangea les vieilles faïences, refit les gerbes de chrysanthèmes, drapa les sellettes de nouvelles écharpes, et croyant avoir dépassé l'heure à laquelle Didier venait, elle se hâta de quitter sa blouse.

Elle s'assit, essaya de lire pour tromper l'attente. Elle s'était promis de ne point songer afin de ne pas gâter ses dernières heures. D'ailleurs, Didier ne serait pas en retard; s'il n'avait pas deviné l'amour de Petite Andrée, il n'était pas sans connaître l'affectueuse amitié qu'elle avait pour lui.

Presque tout de suite, elle dut se lever pour l'accueilllir.

—Bonjour, Maître!

Il était plus pâle qu'à l'ordinaire, elle s'inquiéta:

—Etes-vous assez bien pour partir?

Il la rassura. Il admira l'arrangement nouveau de l'atelier.

—Est-ce pour moi!

—Oui! Je veux que vous gardiez un souvenir agréable d'ici!

Ils parlèrent peu, suivant leur habitude. Lui, s'accusant de lâcheté, réfrenant le désir de dire les trois mots qui brûlaient ses lèvres; elle, ayant la pensée unique qu'il était là encore et que demain, elle serait seule...

—Andrée!

Devant le fin regard de ses yeux d'or, il s'affola:

—Andrée, n'est-ce pas fou de se séparer pour toujours! Petite Andrée, je veux vous garder! Comprenez-vous que je ne saurais vivre sans vous!...

Elle secoua la tête.

—Ce serait la vraie folie!... Didier, je suis vieille... Bientôt je serai une vieille femme!...

—Non!... Vous avez encore de longues années de jeunesse...

Elle sourit.

—Vous oubliez mes cheveux blancs!

La remarque le blessa dans son orgueil d'homme. L'avait-elle cru superficielle au point d'ajouter de l'importance à cet incident?

—Pourquoi ne pas donner la vraie raison de votre refus!

—Qui est?

—Que vous n'avez pas de coeur, ma pauvre amie! Qu'il vous est aussi impossible d'aimer qu'à ces fleurs de répandre un parfum...

Elle dut faire appel à toute sa volonté pour réprimer la révolte passionnée qui s'élevait en elle, Lentement, elle répondit:

—Peut-être!

Didier, vaguement soulagé que l'impossibilité vint d'elle, s'emporta en un flot de paroles, sans souci du mal qu'il causait. Il fut injuste, dur et cruel.

Plus calme, sans doute parce qu'il la sentait ancrée dans sa résolution, il redevint tendre, éveillant les souvenirs des jours passés.

—Que vais-je devenir sans vous?

—Vous resterez le Maître admiré que vous êtes...

—Je n'ai plus de goût pour le travail.

—Chut! ce serait lâche; et je veux vous conserver très haut dans mon estime. Je suis ambitieuse pour vous... Quel bonheur, si je pouvais me donner une part dans votre oeuvre nouvelle!...

—Et vous... Petite Andrée?

—Moi?... Une buée chaude monta aux fleurs d'or. Moi?... Il ne faut pas songer à moi!...

Tout bas, elle laissa échapper sa plainte:

—Ce serait triste, et puis....

—Andrée! vous souffrez?...

Elle ferma les yeux pour résister à la tentation du front blanc incliné vers elle, et se rejettant en arrière.

—Mais non! puisque je n'ai pas de coeur!...

—Pourquoi pleurez-vous?

Elle passa un doigt sur ses paupières.

—C'est vrai, je pleure! C'est grotesque de pleurer sur soi, n'est-ce pas?

Elle n'attendit pas de réponse, se répandant tout de suite en menues recommandations relatives au voyage.

—Je vous ennuie?

Il haussa les épaules. Qu'avait-il rêvé de faire naître un sentiment dans cette âme fermée!

Il était bon—peut-être aussi, en souvenir des heures passées dans le studio—il lui laissa l'illusion qu'elle était aimée.

Avant de sortir, près de la porte, il l'appuya une seconde contre lui.

—Adieu, petite Andrée!...

—Adieu!... vous savez, je cède ma part à l'art... à l'art seul...

MAGALI.

Petit Courrier

Nella. — Maintenez fermement la décision prise et ne prêtez nulle attention à ces petites persécutions stupides. Oui, je devine tout ce qui peut heurter votre délicatesse au contact de ces natures grossières. Ne perdez pas confiance et revenez aussi souvent qu'il vous plaira.

Cécile la Canadienne. — Je garde bon souvenir de votre première visite. En êtes-vous toujours à la belle ardeur des débuts et tous vos projets se sont-ils réalisés?

Notre amie cherchera la recette demandée et je vous la transmettrai aussitôt par le P. C.

Le premier livre peut être lu pas tous; en ce qui concerne le second, prenez avis de votre directeur de conscience. C'est chose délicate de diriger la lecture alors qu'on ignore tout de la lectrice.

Je vous remercie de ces bons souhaits.

Magdala. — Je ne désespérais pas de ce retour; j'ai vu, cependant, arriver la bonne lettre avec une agréable surprise.

Quels souvenirs vous faites lever en foule! Je ne songe jamais à M. sans que mon imagination l'enveloppe de cette lumière grisante que j'ai cru longtemps spéciale à M.!

J'ai bon espoir que votre nouvelle vie vous paraîtra facile. Tenez-moi au courant, ainsi que vous me le promettez, certaine de rencontrer une égale sympathie.

Jardinière. — Alors, le beau jardin? Mort? Ça n'est pas glorieux, dites, un jardin tué par la gelée! Les carrés ressemblent à de vraies tombes, des tombes abandonnées, lamentables et cela fait penser tristement.

O impressionnable Jardinière, ne révassez plus, le soir, au clair de lune, votre jardin mort vous ferait divaguer!

Vir. — Combien, cependant, n'ont pas d'autre espérance? Ne méprisez pas une amitié sincère; aucun autre sentiment ne pourrait vous donner cette sécurité réclamée.

Cordon-Rose a gouté votre spirituel plaidoyer et me prie de vous remercier pour elle.

Plus encore. — La double lettre est charmante, ainsi que tout ce qui vient de vous. Nous entreprendrons, un jour, cet examen de conscience, et j'espère, alors, vous confondre doublement!

Le temps me manque pour cette correspondance directe, croyez bien que je le regrette.

Motte Noire. — Votre petite lettre éplorée m'a émue plus que je ne saurais vous le dire. Ces cas sont souvent bénins et avec des soins, des précautions on peut facilement en triompher.

Ne vous troublez pas, gardez toute entière votre réserve d'énergie et soumettez-vous à cet examen qui vous fixera sur la gravité de votre cas.

J'ai bonne confiance que votre jeunesse, l'excellence du climat et votre ressort moral vous délivreront de ces craintes.

Feuille Nouvelle. — Votre pseudo manque d'actualité.

Je vous rendrai, avec plaisir, ce petit service, si vous voulez bien m'indiquer à quel bureau de poste retourner l'enveloppe.

MAGALI.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 33

Toute votre conduite aurait dû m'ouvrir les yeux, je m'obstinais dans mes soupçons, je m'endurcissais contre vous. Mais hier, quand je vous ai vu me défendre avec une si fière résolution et accuser ainsi un autre qui devait vous être plus cher que moi. — dans les sous-entendus de leurs questions, dans votre émoi j'avais deviné un peu ce qu'ils cherchaient. — quand je vous ai vue me préférer à votre père pour l'amour de la justice et de la vérité....

Elle détourna son sincère et timide regard.

—Mon cher lord, dit-elle d'une voix indistincte, ce n'était pas uniquement pour l'amour de la justice et de la vérité.

Mais Monique ne put achever.

—Et le soir, poursuivit-il tout bas avec plus d'ardeur, devant ces curieux qui riaient de moi, au lieu de me renier, de désavouer le lien qui malgré tout vous faisait mienne, vous avez publiquement reconnu et honoré votre mari. C'est ce qui m'a touché et convaincu plus que tout le reste... —Oh! Monique, vous souvenez-vous? ce premier jour où vous êtes entrée là...

Il désigna la porte.

—Quand vous êtes venue chercher Célia-Jane, je vous ai vue tout à coup surgir de l'ombre et venir à moi. Vous m'avez alors appelé par mon nom, vous avez dit Jean de Burgau... et il m'a semblé que la voix même de la vie me rappelait au monde de la nuit et des morts. Pourquoi ai-je tant tardé à vous répondre.

Monique l'écoutait, les yeux pleins d'éclairs et de larmes.

Elle s'attachait à lui avec une sorte de crainte, avec la pensée qu'elle retenait ainsi cette chose fragile et insaisissable, fugitive et éternelle, cette ame qu'elle avait cru absente de Jean et qui lui était miraculeusement rendue.

Durant ces premiers jours, tout le reste disparut pour elle.

Parfois elle s'interrogeait frémissante, se demandait à quel breuvage elle rafraîchissait ses lèvres. Elle se répondait: "C'est du bonheur, c'est du bonheur! Et je n'en connaissais pas encore le céleste goût.

La première fois qu'elle retourna au château, qu'elle revit les salles dans lesquelles elle avait promené en silence la désolation de son veuvage, elle crut que les meubles eux-mêmes allaient lire en elle qu'elle serait impuissante à garder le secret de son allégresse, que son allure, que son regard, allaient sûrement la trahir avant qu'elle n'eût parlé.

Mais la conviction du danger lui donna un empire inattendu sur elle-même, la valeur du trésor qu'elle gardait et qu'elle pouvait compromettre d'un mot ou d'un signe fut son armure et elle resta impénétrable.

L'approche du mariage de Jessy occupait tout le monde à Blackhorn; il était même permis d'attribuer à cet événement l'aménité bourrue que Bruin témoignait à ses visiteurs bien qu'il refusât toute autre décoration nuptiale qu'un bouquet de carottes et encore mangea-t-il cette parure chaque fois que lady Roselyne l'en munit.

Les préparatifs furent menés si bon train qu'à la fin de janvier rien n'empêchait de procéder à la cérémonie.

Amos, doux comme du caramel, et, comme le caramel aussi, toujours prêt à fondre, encombrait Blackhorn de son amabilité naïve. Il s'y prenait à l'avance pour être le modèle des gendres.

Rien ne pouvait égaler le zèle qu'il déployait en faveur des intérêts de Jessy, aucun article du contrat n'était assez aride ou insignifiant pour rebuter son dévouement. Enfin il fallait le tuer comme une mouche ou, bon gré mal gré être son ami; l'écraser sous ses pieds ou convenir de son essence séraphique. Seulement on n'osait se représenter ce qu'il serait en gants blancs le jour de son mariage.

Pas si mal, peut-être. Monique était pour son compte assez haut en Paradis pour envisager même ce mariage avec une sorte d'indulgence. Jean s'était bien guéri, il était plus impossible à Dieu de rendre Amos honnête et Jessica heureuse?

L'homme sur lequel Monique se livrait à des suppositions si charitables s'approchait précisément d'elle. La jeune femme était dans la petite bibliothèque du château, occupé à remettre d'aplomb une vue du château de Blackhorn que Jessy voulait emporter, dans laquelle, grâce au tour de main de l'experte Jessy, la "corne noire" qui servait de base au château avait la forme d'une virgule.

Dans le parloir dont la porte était ouverte, Amos causait un instant plus tôt avec miss Araminthe qu'il conduisait à l'égarement par ses assuidités. Mais il s'était lassé de sa pâle interlocutrice où peut-être miss Araminthe s'était définitivement évanouie en brouillard. En tout cas, Amos était entré près de Monique; il sollicita d'une voix pénétrée la faveur d'admirer le dessin de sa précieuse Jessy et il se répandit en louanges dont aucune permission n'aurait jamais suffi à autoriser le lyrisme. Mais il s'interrompit et dit d'un accent irrésistible:

—Lady Monique, vous ne m'avez pas félicité, et, pourtant, moi je vous félicite. Je sais tout.

Pendant qu'il regardait le dessin, Monique s'était pensivement accoudée sur la table, son esprit était déjà loin d'Amos et du fusain aux lignes chancelantes et mal équilibrées. Mais aux derniers mots d'Amos et avant qu'elle en eût bien saisi le sens, un courant glacé l'enveloppa tout entière, et, brusquement, d'un seul bond effaré, sa pensée revint au logis.

Avec une énergie désespérée, elle se contraignit à regarder tranquillement Amos, à dire d'une voix égale:

—Ah! que savez-vous?

—Ce que vous cachez si bien à mes futurs parents... oh! laissez-moi dire à mes parents, fit-il avec un onctueux enthousiasme, ne refusez pas à un orphelin la bénédiction d'une famille.

Comme elle n'avait pas l'air de lui disputer la douteuse bénédiction qu'il implorait, il poursuivit:

—Je tiens à vous dire que je pourrais vous aider, que j'ai en main de bonnes armes.

Elle remuait déjà les lèvres pour dire éperdument:

—Ayez pitié de nous, taisez-vous!...

Mais elle se forçait à le regarder toujours en face et ce courage la sauva; elle vit que les yeux turquoise du suave jeune homme verdissaient sensiblement, et, tout à coup, en une inspiration vive, elle devina un piège.

Il fallait payer d'audace. Elle prit un morceau de fusain qu'elle tailla méticuleusement, s'étonnant elle-même que sa main tremblât si peu.

—Je vous remercie, monsieur, dit-elle nonchalamment, mais je ne comprends pas bien en quoi..

—Oh! bredouilla Amos déçu, votre projet... votre avenir...

Il avait menti, il ne savait rien, il avait parlé au hasard, peut-être sur un fugitif soupçon. Mais il reprit avec une voix ineffable teintée de reproche.

— Croyez bien, lady Monique, que j'étais guidé par mon respectueux désir de vous être utile...

Elle inclina la tête avec indifférence et comme s'il lui avait fait une communication banale qu'elle aurait à peine écoutée. Elle se remit à son dessin pendant qu'on appelait Amos de la pièce voisine.

Monique n'abandonna pas la brêche; elle continua à dessiner, si bien qu'une heure après, en passant pour s'en aller par le parloir où était toute la famille, elle rendit à Jessy un portrait correct de Blackhorn.

Elle se demanda plus tard comment elle avait eu en cette occasion une intrépidité qui lui avait manquée jadis pour la cause de son père.

...Melles Clenman devaient faire à Jessy un cortège de fraîches demoiselles d'honneur. Le bruit courait à Ridge que les deux aînées venaient de refuser l'une Jonathan Five, le jeune médecin, l'autre un homme de loi de Borough.

Les bonnes âmes qui se refusaient à traiter comme tout le monde Grâce et Foi de personnelles, avouaient qu'il n'y avait jamais eu dans tout le Wildshire plus sottes perruches. C'est qu'on savait pourquoi les impertinentes refusaient l'homme de loi, Jonathan et le cabriolet neuf d'icelui, pourquoi elles levaient leurs misérables petits nez sur d'honnêtes garçons et un honnête cabriolet. On racontait que sir Bear, prenant le parti de son révérend contre ces enfants ingrates, était entré à ce sujet dans une épouvantable colère. Grâce et Foi en seraient pour leurs frais. On les trouvait bonnes à distraire miss Jessy, voire à lui servir de demoiselles d'honneur. M... Jack et Franck étaient garçons avisés. Des Burgau même cadets n'étaient point pour ces petites Clenman, pas plus que le pauvre benêt de Jem n'aurait obtenu la main d'un miss de Burgau.

(A suivre.)



LE BONHEUR PASSA

(Nouvelle inédite.)

(Fin)

Ses mains pâles jointes autour de ses genoux,elle se taisait máintenant honteuse déjà d'avoir livré l'âpre regret de ses rêves détruits par la réalité décevante, d'avoir exposé l'ambition folle de combler par l'art le vide atroce du coeur. Elle attendait, anxieuse des mots qu'il dirait.

Les doigts d'artiste de Didier, longs et fuselé errèrent près de la rose, faisant tomber quelques pétales; puis , entre ses mains, il prit la tête brune pensive, et l'attira à lui, ainsi qu'il l'aurait fait pour une petite soeur très chérie.

—Vous ne ressemblez à nul autre!

Il la contempla un instant. Sous son regard, Andrée avait baissé lentement les paupières. Sans les étoiles d'or qui donnaient toute vie à son visage, on eut dit qu'elle était morte, tant elle était blanche. Il percevait aux temples tièdes le battement plus rapide des artères.

—Andrée...

Et, voici qu'au lieu d'achever la phrase qu'elle attendait frémissante, il la repoussait.

—Andrée! mais vous avez un cheveu blanc... là, près de l'oreille...

...Andrée ne se rappelait plus nettement comment s'était terminé l'après-midi, elle conservait seulement l'impression nette d'être tombée dans un trou noir, profond lorsqu'au seuil de l'atelier, il hésita de la saluer d'un: Au revoir, petite Andrée! Petite Andrée! une femme ayant des chevaux blancs.

Il était bien là, le démolisseur de bonheur, près de l'oreille rose; le peigne d'écaille mordait sa blancheur en rébellion, il disparaissait pour reparaître dans la boucle haute du chignon. Elle le laissa.... Demain, Didier découvrerait peut-être une ride même, et, son amour—s'il l'avait aimée pendant la minute qu'il pressait sa tête—serait de nouveau en déroute.

Il revint les jours suivants Rien ne paraissait changé entre eux. Il disait aussi joyeux qu'autrefois'

—Petite Andrée, faites un bon feu! Petite Andrée, il ne manque que le parfum à cette gerbe.

Seulement, il n'aurait jamais osé demander:

—Petite Andrée, pourquoi avez-vous vos yeux des mauvais jours? Pourquoi êtes-vous triste?

Andrée, elle, s'inquiétait aussi anxieusement de sa santé, elle avait les mêmes gestes doux pour l'accueillir; toutefois, elle veillait jalousement sur ses mains, ne les laissait plus, paresseuses, pendant la causerie, dans celles de Didier; elle s'écartait lentement lorsqu'il se penchait près d'elle, sur sa toile; ses cheveux n'auraient plus de caresse pour lui.

Un jour, il dit très vite, au moment de la quitter:

—Je partirai demain...

Le lendemain, elle monta à l'atelier de bonne heure, revêtit sa blouche blanche, afin de préserver son corsage cerise, et comme elle était sans force pour travailler, elle se prit à rendre plus élégant son studio. Suivant un avis plusieurs fois donné par Didier, elle changea une bronze de place, le mit en lumière, dérangea les vieilles faïences, refit les gerbes de chrysanthèmes, drapa les sellettes de nouvelles écharpes, et croyant avoir dépassé l'heure à laquelle Didier venait, elle se hâta de quitter sa blouse.

Elle s'assit, essaya de lire pour tromper l'attente. Elle s'était promis de ne point songer afin de ne pas gâter ses dernières heures. D'ailleurs, Didier ne serait pas en retard; s'il n'avait pas deviné l'amour de Petite Andrée, il n'était pas sans connaître l'affectueuse amitié qu'elle avait pour lui.

Presque tout de suite, elle dut se lever pour l'accueilllir.

—Bonjour, Maître!

Il était plus pâle qu'à l'ordinaire, elle s'inquiéta:

—Etes-vous assez bien pour partir?

Il la rassura. Il admira l'arrangement nouveau de l'atelier.

—Est-ce pour moi!

—Oui! Je veux que vous gardiez un souvenir agréable d'ici!

Ils parlèrent peu, suivant leur habitude. Lui, s'accusant de lâcheté, réfrenant le désir de dire les trois mots qui brûlaient ses lèvres; elle, ayant la pensée unique qu'il était là encore et que demain, elle serait seule...

—Andrée!

Devant le fin regard de ses yeux d'or, il s'affola:

—Andrée, n'est-ce pas fou de se séparer pour toujours! Petite Andrée, je veux vous garder! Comprenez-vous que je ne saurais vivre sans vous!...

Elle secoua la tête.

—Ce serait la vraie folie!... Didier, je suis vieille... Bientôt je serai une vieille femme!...

—Non!... Vous avez encore de longues années de jeunesse...

Elle sourit.

—Vous oubliez mes cheveux blancs!

La remarque le blessa dans son orgueil d'homme. L'avait-elle cru superficielle au point d'ajouter de l'importance à cet incident?

—Pourquoi ne pas donner la vraie raison de votre refus!

—Qui est?

—Que vous n'avez pas de coeur, ma pauvre amie! Qu'il vous est aussi impossible d'aimer qu'à ces fleurs de répandre un parfum...

Elle dut faire appel à toute sa volonté pour réprimer la révolte passionnée qui s'élevait en elle, Lentement, elle répondit:

—Peut-être!

Didier, vaguement soulagé que l'impossibilité vint d'elle, s'emporta en un flot de paroles, sans souci du mal qu'il causait. Il fut injuste, dur et cruel.

Plus calme, sans doute parce qu'il la sentait ancrée dans sa résolution, il redevint tendre, éveillant les souvenirs des jours passés.

—Que vais-je devenir sans vous?

—Vous resterez le Maître admiré que vous êtes...

—Je n'ai plus de goût pour le travail.

—Chut! ce serait lâche; et je veux vous conserver très haut dans mon estime. Je suis ambitieuse pour vous... Quel bonheur, si je pouvais me donner une part dans votre oeuvre nouvelle!...

—Et vous... Petite Andrée?

—Moi?... Une buée chaude monta aux fleurs d'or. Moi?... Il ne faut pas songer à moi!...

Tout bas, elle laissa échapper sa plainte:

—Ce serait triste, et puis....

—Andrée! vous souffrez?...

Elle ferma les yeux pour résister à la tentation du front blanc incliné vers elle, et se rejettant en arrière.

—Mais non! puisque je n'ai pas de coeur!...

—Pourquoi pleurez-vous?

Elle passa un doigt sur ses paupières.

—C'est vrai, je pleure! C'est grotesque de pleurer sur soi, n'est-ce pas?

Elle n'attendit pas de réponse, se répandant tout de suite en menues recommandations relatives au voyage.

—Je vous ennuie?

Il haussa les épaules. Qu'avait-il rêvé de faire naître un sentiment dans cette âme fermée!

Il était bon—peut-être aussi, en souvenir des heures passées dans le studio—il lui laissa l'illusion qu'elle était aimée.

Avant de sortir, près de la porte, il l'appuya une seconde contre lui.

—Adieu, petite Andrée!...

—Adieu!... vous savez, je cède ma part à l'art... à l'art seul...

MAGALI.

Petit Courrier

Nella. — Maintenez fermement la décision prise et ne prêtez nulle attention à ces petites persécutions stupides. Oui, je devine tout ce qui peut heurter votre délicatesse au contact de ces natures grossières. Ne perdez pas confiance et revenez aussi souvent qu'il vous plaira.

Cécile la Canadienne. — Je garde bon souvenir de votre première visite. En êtes-vous toujours à la belle ardeur des débuts et tous vos projets se sont-ils réalisés?

Notre amie cherchera la recette demandée et je vous la transmettrai aussitôt par le P. C.

Le premier livre peut être lu pas tous; en ce qui concerne le second, prenez avis de votre directeur de conscience. C'est chose délicate de diriger la lecture alors qu'on ignore tout de la lectrice.

Je vous remercie de ces bons souhaits.

Magdala. — Je ne désespérais pas de ce retour; j'ai vu, cependant, arriver la bonne lettre avec une agréable surprise.

Quels souvenirs vous faites lever en foule! Je ne songe jamais à M. sans que mon imagination l'enveloppe de cette lumière grisante que j'ai cru longtemps spéciale à M.!

J'ai bon espoir que votre nouvelle vie vous paraîtra facile. Tenez-moi au courant, ainsi que vous me le promettez, certaine de rencontrer une égale sympathie.

Jardinière. — Alors, le beau jardin? Mort? Ça n'est pas glorieux, dites, un jardin tué par la gelée! Les carrés ressemblent à de vraies tombes, des tombes abandonnées, lamentables et cela fait penser tristement.

O impressionnable Jardinière, ne révassez plus, le soir, au clair de lune, votre jardin mort vous ferait divaguer!

Vir. — Combien, cependant, n'ont pas d'autre espérance? Ne méprisez pas une amitié sincère; aucun autre sentiment ne pourrait vous donner cette sécurité réclamée.

Cordon-Rose a gouté votre spirituel plaidoyer et me prie de vous remercier pour elle.

Plus encore. — La double lettre est charmante, ainsi que tout ce qui vient de vous. Nous entreprendrons, un jour, cet examen de conscience, et j'espère, alors, vous confondre doublement!

Le temps me manque pour cette correspondance directe, croyez bien que je le regrette.

Motte Noire. — Votre petite lettre éplorée m'a émue plus que je ne saurais vous le dire. Ces cas sont souvent bénins et avec des soins, des précautions on peut facilement en triomphe.

Ne vous troublez pas, gardez toute entière votre réserve d'énergie et soumettez-vous à cet examen qui vous fixera sur la gravité de votre cas.

J'ai bonne confiance que votre jeunesse, l'excellence du climat et votre ressort moral vous délivreront de ces craintes.

Feuille Nouvelle. — Votre pseudo manque d'actualité.

Je vous rendrai, avec plaisir, ce petit service, si vous voulez bien m'indiquer à quel bureau de poste retourner l'enveloppe.

MAGALI.

SUBDIVISION G. T. P.
SUBDIVISION G. T. P.
SUBDIVISION G. T. P.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 22 SEPTEMBRE, 1910.

RECENSEMENT ET REPRESENTATION PARLEMENTAIRE

L'un des résultats les plus impatiemment attendus du recensement de la population canadienne, auquel on procédera l'an prochain, sera la répartition nouvelle des sièges parlementaires.

Cette mesure, exigée par les termes de la Constitution du Dominion, est l'objet de commentaires nombreux dans la presse de toute nuance politique.

Chacun s'efforce de supputer les conséquences de cette répartition nouvelle dans un sens ou dans l'autre.

Voici d'après l'un de nos confrères les plus autorisés quelle serait la proportion nouvelle de la représentation provinciale dans la future Chambre, ces chiffres sont basés sur les estimations du bureau fédéral de recensement:

Québec, chiffre invariable	65
Ontario	82
Provinces maritimes ..	32
Manitoba	15
Saskatchewan	12
Alberta	10
Colombie Britannique ..	10
Total	226

Si tels étaient les résultats définitifs produits par le recensement de 1911, le nombre des députés fédéraux ne serait augmenté que de 5. On sait en effet que le chiffre total actuel de notre représentation parlementaire est de 221 députés.

Les provinces de l'Ouest gagnent 13 députés au changement de répartition, ce gain étant représenté par l'augmentation du nombre des députés et la perte de 4 députés pour l'Ontario et de 4 pour les provinces maritimes.

Le fait que ces provinces subissent une diminution dans le chiffre de leur représentation peut sembler étrange au prime abord; surtout en ce qui concerne l'Ontario dont la population a augmenté de près d'un demi-million depuis le dernier recensement.

On ne doit pas oublier cependant que notre représentation fédérale est basée sur la province de Québec dont le nombre de députés (65) est invariable.

La population totale de cette province, obtenue à chaque recensement, divisée par 65 donne le chiffre d'électeurs auquel est alloué un représentant.

La population de Québec ayant augmenté dans une plus forte proportion que celle d'Ontario, il s'en suit nécessairement une sorte de recul pour cette dernière.

Quelques journaux—le "Toronto Star" notamment—voit une lacune dans ce système et ils préconisent une unité invariable de représentation, par exemple un député par 25 ou 30,000 électeurs.

Ce nouveau système électoral aurait au dire de nos confrères, l'avantage sur le système actuel de ne pas causer de diminution dans la représentation parlementaire d'une province, ce qui peut induire les observateurs superficiels, à voir là une diminution dans la population.

Dégagée du point de vue provincial auquel les circonstances présentes placent forcément nos confrères ontariens, cette mesure apparaîtra à peu de personnes comme un changement nécessaire ou même utile à notre constitution.

Le système actuel est parfaitement adapté aux conditions de notre pays, où l'augmentation incessante de la population constitue un problème pour la représentation parlementaire.

Et cependant le changement préconisé par le "Star" favoriserait en premier lieu les provinces de l'Ouest dont la population croît avec une rapidité sans pareille dans les autres provinces canadiennes.

A ce point de vue et dans l'espérance d'avoir à la Chambre une représentation plus forte, les journaux de l'Ouest pourraient volontiers faire écho aux journaux réformistes.

Nous ne croyons pas qu'ils changeraient d'un iota l'ordre de choses établi.

Trop nombreux sont les électeurs de l'est qui préfèrent que l'Ontario ou les provinces maritimes perdent quelques députés plutôt que de voir l'Alberta et la Saskatchewan prendre une trop rapide prépondérance au parlement.

Il importe de ne pas s'illusionner.

LA SERIE CONTINUE

Dans un de ses récents numéros notre confrère le "Devoir" accorde l'hospitalité à la prose d'un individu qui consacre une colonne à "mettre en garde les Canadiens-français de l'est contre l'immigration dans l'Ouest."

Depuis plusieurs mois ce genre d'élucubration épistolaire semblait avoir disparu des journaux français de province de Québec.

Il était fatal que tôt ou tard il réapparût.

Pous essayer de convaincre ses compatriotes, le correspondant du "Devoir" insiste principalement sur le fait que dans l'Ouest toutes les terres bonnes pour la culture sont prises.

Ses arguments sont d'ailleurs très pauvres pour soutenir cet avancé.

"P'tit Canayen" — c'est ainsi qu'il signe—prétend avoir passé un mois et demi à chercher du terrain propice à un établissement dans l'Ouest.

C'est en vain qu'il a parcouru le pays dans tous les sens, il n'a rien trouvé!...

Dans sa lettre ce "désillusionné" ne cite pas de nom de région où ses recherches ont principalement porté.

C'est fort regrettable pour lui; en parlant d'une manière générale pour tout le pays il manque un peu trop de la précision nécessaire pour donner du poids à ses arguments.

"P'tit Canayen" nous semble d'après l'allure de son épitre un observateur superficiel doublé d'un irrésolu.

Il appartient à cette catégorie d'individus que le moindre obstacle décourage et qui n'ont jamais espéré fermement le succès de leur entreprise.

Le correspondant du "Devoir" paraît s'être formé principalement son opinion sur les terres disponibles du pays en consultant la carte des Homesteads publiée par le gouvernement fédéral.

Apparemment il n'y a pas compris grand chose.

Nous nous permettrons de demander à ce correspondant "désabusé" s'il a poussé son prétendu voyage d'inspection jusqu'à Edmonton, et, si oui, s'il est allé visiter les régions de St. Paul des Métis, Bonnyville, lac St. Vincent, lac La Biche, Rivière Castor, etc.?

Il ne se passe pas de jour sans que quelques-uns de nos compatriotes se dirigent vers ces endroits de colonisation et il n'est pas parvenu à notre connaissance que d'aucuns soient revenus sans avoir trouvé des terrains propices à leur établissement.

Il y a fort à parier que "P'tit Canayen" n'avait point visité ces régions avant d'écrire sa lettre; sans cela il se fut épargné le ridicule de l'avoir publiée.

UNE LUTTE PROVINCIALE

Dans le Comté de Gleichen

La campagne électorale qui se fait actuellement dans le comté de Gleichen prend rapidement les proportions d'une lutte provinciale.

Les positions des adversaires en présence sont, dès à présent établies avec suffisamment de netteté pour qu'il n'y ait plus d'équivoque possible malgré les manoeuvres des partisans de M. Riley, candidat indépendant.

Les conservateurs, après avoir essayé de donner le change sur leur ligne de conduite, au début de la campagne, ont complètement démasqué leur position.

Ils essaient de faire échec au gouvernement Sifton en combattant à outrance la candidature de M. MacArthur, le candidat libéral.

M. R. B. Bennett, chef virtuel de l'Oposition est le principal partisan de M. Riley.

MM. S. McCarthy et Tweedie, conservateurs de marque font ouvertement la lutte en faveur du candidat indépendant.

La campagne électorale se présente donc bien sous l'aspect d'une lutte entre libéraux et conservateurs.

C'est d'ailleurs ainsi que les partisans de M. Riley, sinon luimême, l'entendent.

Au cours d'une conférence tenue récemment à Calgary, les membres de l'Opposition ont décidé que l'élection de M. Riley serait une défaite suffisante pour le gouvernement Sifton sans qu'il soit nécessaire de présenter un candidat officiel au siège de Gleichen.

La situation n'est donc pas le moins du monde embarrassante pour les libéraux du comté.

En dépit des compromissions tentées par le candidat indépendant pour essayer d'obtenir quelques-uns des suffrages des électeurs qui l'envoyèrent l'an dernier au parlement, les Libéraux de Gleichen ne peuvent voir en M. Riley autre chose que le candidat favori du parti de l'Opposition, dont l'élection a été résolue par les adversaires du gouvernement actuel; ils ne peuvent être abusés par 'équivoque d'une étiquette qui ne trompera personne.

Les électeurs de Gleichen laisseront M. Riley à ses nouveaux amis qui font campagne en sa faveur en dénonçant les gouvernements fédéral et provincial comme vils et corrompus et ils éliront à une forte majorité le candidat qui se présente franchement à eux comme libéral et partisan du gouvernement Sifton: M. MacArthur.

A PROPOS DU DRAPEAU TRICOLORE

A propos du drapeau tricolore notre confrère le "Canada" écrit ce qui suit:

Tous les Canadiens à qui le drapeau tricolore est cher parcequ'il leur rappelle la France, leur mère patrie, et qui l'ont adopté comme leur drapeau national, seront reconnaissants à Sa Grandeur Mgr Touchet, évêque d'Orléans, des franches déclarations d'attachement à ce drapeau qu'il a faites à diverses reprises pendant son séjour à Montréal.

Dans une lettre adressée à un confrère voulant rectifier une information erronée que ce journal avait publiée, Mgr. Touchet disait:

"Le drapeau tricolore est le drapeau de mon pays, je le trouve bien partout; je remercie tous ceux qui me l'ont montré ici; je remercie ceux, nombreux, qui ont bien voulu l'incliner devant moi.

"Dans nos églises de France ("toutes" nos églises de France), il n'est pas de grande fête où nous ne l'arborions, auprès du Tabernacle. Je félicite donc de tout mon coeur les curés de Montréal qui ont bien voulu prendre la même initiative."

Dans la touchante et magnifique conférence qu'il a faite sur Jeanne d'Arc, à Notre-Dame, Mgr. l'évêque d'Orléans a dit:

"Nous avons eu beaucoup de drapeaux en France: drapeau bleu des Capétiens, drapeau blanc des Bourbons, drapeaux tricolores de la première et de la seconde République, aigles impériales, coq Gaulois. Chacun à son heure a fait le tour du monde. Tous je les aime d'égale passion parce qu'ils représentent la patrie, mais inclinons-nous tous devant l'étendard de Jeanne qui est l'étendard du Christ."

Nous sommes très heureux de cette réhabilitation solennelle pour les Canadiens-français par la bouche de l'évêque de Jeanne d'Arc, du drapeau tricolore, auquel ils sont si profondément attachés parce que c'est le drapeau de la France et que, comme le disait M. l'abbé Lecoq: "Si Albion a notre foi, la France a notre coeur."

Nous espérons que ce témoignage décisif mettra fin à la tentative, — bien intentionnée probablement—de substituer au drapeau tricolore un drapeau ,ou plutôt un étendard religieux, comme drapeau national des Canadiens-français.

Cette tentative, d'ailleurs, n'avait obtenue que très peu de succès, la grande masse de notre peuple étant resté fidèle au drapeau actuel de la France.

Que le tricolore soit donc désormais, chez nous comme en France, le symbole autour duquel se réuniront tous ceux qui ont au coeur l'amour de la patrie.

LA NOTE JUSTE SUR L'ETAT DES RECOLTES.

Ottawa, 20 septembre. — La statistique mensuelle, publiée aujourd'hui, dit que les rapports concernant les récoltes de grande culture à la fin d'août sont plus sûrs que ceux de la fin de juillet et que la situation s'est améliorée au cours du mois Dans les anciennes provinces les grains ont bien mûri et ont été moissonnés et rentrés en excellent état. L'estimation du rendement pour le blé, l'avoine et l'orge est de 445,420,000 boisseaux, soit 129,188,000 boisseaux de moins que l'estimation finale de l'année dernière. La diminution dans le rendement du blé de printemps est de 45,608,000 boiss., pour l'avoine de 70,219,000 boisseaux et pour l'orge de 16,010,000 boisseaux; mais il y a augmentation de 1,649,000 boisseaux pour le blé d'automne. Dans les provinces de l'est le rendement de chacune de ces récoltes a augmenté: le blé de 3,633,000 boisseaux, l'avoine de 23,219,000 boisseaux et l'orge de 625,000 boisseaux. La diminution dans les provinces de l'Ouest, Colombie-Britannique non comprise, est le résultat de la grande sécheresse de juillet, qui a réduit la superficie à récolter de 22 pour cent pour le blé, 24 pour cent pour l'avoine et 31.5 pour cent pour l'orge. La production du blé pour tout le Canada est estimée à 122,785,000 boisseaux, celle de l'avoine à 283,247,000 et celle de l'orge à 39,388,000 boiss., contre 166,744,000 boisseau xde blé, 353,466,000 boisseaux d'avoine et 55,398,000 boisseaux d'orge d'après l'estimation finale de l'anné dernière. Pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, l'estimation du rendement est 99,890,000 boisseaux pour le blé, 92,201,000 boisseaux pour l'avoine et 14,723,000 boisseaux pour l'orge ,soit une moyenne de 11.89 boisseaux pour le blé, de 20.96 boisseaux pour l'avoine et 14.49 boisseaux pour l'orge en se basant sur la superficie ensemencée; mais si l'on prend la superficie moissonnée le rendement moyen est de 15.24 boisseaux pour le blé, 27.91 boisseaux pour l'avoine et 21.22 boisseaux pour l'orge.

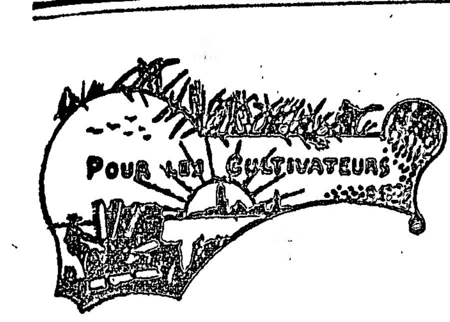
Contrat de malle.

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 14 octobre 1910, pour le **transport des malles de sa Majesté**, aux termes d'un contrat proposé de quatre ans, deux fois par semaine dans chaque direction, entre Mewassin et Tomahawk via Keephills et Burtonsville à commencer au bon plaisir du Maitre de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations et les conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des formes de soumission obtenues, aux bureaux de poste de Mewassin, Tomahawk, Keephills et Burtonsville (Alta) ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Bureaux de poste,
Bureau de l'inspecteur.

EDMONTON (ALTA) 2 Sept. 1910.



Chronique Agricole

LA CONSERVATION DU BEURRE

Notre article de la semaine dernière sur la conservation du beurre nous a valu de la part de plusieurs fermières des lettres où l'on nous demande de traiter plus longuement cet intéressant problème de la vie de ferme, à l'époque où nous sommes.

Nous nous rendons volontiers à ce désir:

Beaucoup de gens mettent du beurre en conserve, à cette saison mais bien peu savent comment il faut s'y prendre pour arriver à un bon résultat.

L'opération de la salaison du beurre est très délicate et doit se faire avec beaucoup de soin. Tous les beurres ne conviennent pas pour la conserve, car, à cette saison surtout on rencontre beaucoup de beurre de fermes et de petites laiteries, mal délaité, mou, rancissant vite, qui est par conséquent exposé à devenir mauvais. C'est pourquoi sans doute les bons beurres bien préparés et bien secs font à cette saison de si bons prix.

Pour être mis en conserve, un beurre doit être bien fabriqué, aussi frais que possible, parfaitement délaité et débarrassé de son eau.

Le sel à employer doit être de bonne qualité, très fin et très sec. Beaucoup s'imaginent qu'il faut beaucoup de sel pour conserver le beurre. C'est une erreur: 3 p. c. de sel suffisent amplement, pourvu que cette quantité soit bien répartie dans la masse du beurre. Il importe peu que le salage soit fait à la main (en prenant toutefois toutes les précautions de propreté voulues) ou au malaxeur. Nous donnons cependant la préférence à cette dernière façon.

Le beurre doit être étalé en couche mince et saupoudré de sel au moyen d'une salière à trous, coupé et recoupé à différentes reprises jusqu'à ce que l'on ne sente plus le sel sous les doigts. C'est ainsi que la répartition du sel dans la masse sera la plus parfaite.

Préalablement on aura préparé le pot de grès qui doit contenir la conserve. Ce pot, après avoir été lavé plusieurs jours à l'avance à l'eau de soude, à l'eau bouillante, à l'eau fraîche et exposé à l'air, sera de nouveau rincé avant l'emploi et frotté intérieurement avec un linge très propre imbibé de vinaigre qui a bouilli. Cette dernière opération a pour but d'empêcher le collage du beurre au pot.

Le beurre sera entassé dans celui-ci par couches successives et bien pressé pour qu'il n'y reste aucune poche d'air.

Quand le pot est rempli, la plupart des gens versent sur le beurre une saumure préparée simplement avec de l'eau ordinaire et du sel. Ce brouet saumâtre ne constitue pas la vraie saumure, qui doit être faite avec de l'eau très bonne et du sel qu'on fait cuire ensemble pendant une demi-heure en ayant soin d'enlever de temps en temps l'écume qui se forme pendant la cuisson. Cette saumure doit être filtrée au travers d'un linge fin et très propre.

Nous ne sommes pas, quant à nous, partisan de la saumure qui donne au beurre de conserve un goût spécial, dit de pot. Nous préférons la conserve au sec, tout aussi bonne et qui laisse au beurre son goût frais.

Quant le pot est rempli de beurre, on étend par-dessus une mousseline fine assez grande pour qu'elle couvre parfaitement le beurre et qu'elle puisse encor être relevée. Cette mousseline est chargée d'une bonne couche de sel fin, puis le pot est fermé, comme tous les pots à conserves, avec un bon papier parchemin bien ficelé pour que l'air ne pénètre pas jusqu'au beurre; il est bon de vérifier celui-ci, après avoir enlevé avec précaution la mousseline recouverte de sel, l'on apercevra le plus souvent que le beurre s'étant retracté sous l'influence du sel, s'est détaché sur tout le pourtour du pot. On le repassera de nouveau pour déterminer son adhérence et l'on constatera la présence d'un peu de saumure naturelle à la suite de la pression. On épongera avec une mousseline cette saumure pour que la surface reste bien sèche et l'on replacera avec précaution la mousseline couverte de sel, puis l'on reficellera le papier parchemin.

Le beurre de bonne qualité, conservé dans ces conditions, en bonne cave fraîche, reste excellent pendant 8, 10 et même 12 mois.

Nous devons ajouter que tous les beurres même d'excellente qualité ne conviennent pas également pour la conserve.

Les beurres provenant de crèmes bien pasteurisées et bien fermentées se conservent mieux que ceux provenant de crèmes n'ayant pas reçu les mêmes soins.

Les beurres de certaines contrées se conservent aussi beaucoup mieux que ceux d'autres contrées.

Les beurres à pâte longue se conservent généralement mieux que ceux à pâte courte.

L'EXPOSITION DE MORINVILLE

La liste des prix.

Voici la liste des prix décernés à l'exposition agricole de Morinville, dont nos lecteurs ont trouvé plus haut un compte-rendu:

CHEVAUX

Classe 1;— Clydes et Shyres: Etalons enregistrés, trois ans et plus; 1er prix M. D. McRae.

Juments poulinières avec poulain, 1er et deuxième prix, M. J. Rye et fils: 3, Geo. Rook.

Poulain de 1910: 1 et 2, M. J. Rye et fils; 3, Geo. Rook.

Classe 2;—Percherons et Belges. — Etalons, enregistrés, 3 ans et plus: 1, O. Coupal; 2, D. Fisher.

Juments poulinières avec poulain: 1, A. Coupal; 2, E. Loiseau.

Pouliches de 3 ans: 1, A. Coupal.

Classe 3; chevaux de trait; 1400 livres et plus:

Paires de chevaux attelés à un wagon: 1, J. Rye et fils.

Juments poulinières avec poulain; 1, T. Faucet; 2, D. Cloutier.

Juments poulinières seules: 1, G. Wanwell; 2, J. Rye et Fils; 3, J. Behiels.

Pouliches ou chevaux de 3 ans: 1, J. Borley.

Pouliches ou chevaux de 2 ans: 1, T. Sabourin.

Poulains de 1910: 1, A. Faucet.

Classe 4. — Chevaux de 1200 à 1400 livres. Juments poulinières avec poulain: 1, G. Dagenais; 2 D. Mercier.

Pouliches ou chevaux, 2 ans: 1, E. Loiseau.

Pouliches ou juments, 1 an: 1, T. Tellier; 2, G. Behiels.

Poulains de 1910: 1, G. Dagenais.

Classe 5. — Chevaux pour voitures, poids 1000 à 1200 livres: Le meilleur étalon, enregistré, 3 ans ou plus: 1, Geo. Rook.

Juments poulinières avec poulain: 1, D. Cloutier; 2, T. Tellier; 3, T. Houle.

Juments poulinières seules: 1, Geo. Rook; 2, Charles Lajoie; 3, L. Poirier.

Classe 6: spéciale. —Pouliches ou chevaux, 3 ans: 1, T. Houle; 2, T. Tellier.

Pouliches ou juments, 2 ans: 1, George Rook.

Pouliches ou juments, 1 an; 1, E. Loiseau; 2, T. Tellier; 3, D. Cloutier.

Meilleure paire de chevaux harnachés: 1, Angus McDonald; 2, E. Gagnon.

Classe 6. — Meilleur étalon de 3 ans ou plus, 1400 livres ou plus. 1, St. Germain.

Classe 7. — Chevaux de selle: Chevaux de selle montés par un homme: 1, A. Lambert; 2, W. McDonald.

Chevaux de selle montés par un garçon ou fille: 1, P. Auvé.

VACHES.

Classe 7. — Courtes Cornes: Taureaux, 1 an ou moins de deux ans, enregistrés ou susceptibles de l'être: 1, J. Kinshelle.

Taureaux de moins d'un an, enregistrés ou susceptibles de l'être; 1, J. Rye et Fils.

Vaches, 3 ans et plus, enregistrés, 1, P. Kinshelle.

Génisses, un an ou moins de deux, enregistrées: 1, P. Kinshelle.

Veaux de moins d'un an, enregistré: 1, P. Kinshelle.

Classe 12.— Jerseys: Taureaux, 3 ans et plus, enregistrés ou susceptibles de l'être: M. L'Hirondelle.

Classe 13. — Boeufs: Boeufs de 3 ans ou moins: 1, J. Boisvert, Morinville; 2, E. Loiseau, Morinville.

Classe 14. — Boeufs pour boucherie: Vaches ou génisses pour boucherie: 1, P. Kinshelle; 2, E. Loiseau.

Vaches pour le lait et la boucherie: 1, P. Kinshelle.

VOLAILLES.

Classe 26. —Paire de Brahmas, Paire de Leghorn blanches: 1, D. Cloutier.

foncées, 1, D. Cloutier.

Paire de dindes: 1, C. Tellier; 2, O. Laferrière.

Paire d'oies communes: 1, E. Tellier.

Couvée; un coq et 4 poules: 1, O. Laferière.

Paire de pigeons: 1, L. Silvestre; 2, M. A. Ballat.

Poules de Guinée: 1, Mlle L'Hirondelle; 2, O. Laferière.

Section 28: 1, R. Chaput.

LEGUMES ET GRAINS

Classe 27. — Gerbe de blé d'automne: 1, D. Fisher.

Gerbe d'avoine: 1, G. Borley; 2, E. Loiseau.

Gerbe de "Brome Grass": 1, G. Borley.

Un minot de blé d'automne en sac: 1, D. Fisher.

Un minot de blé de printemps en sac: 1, W. Beaupré.

Un minot d'avoine en sac: 1, P. Anne; 2, D. Fisher.

Orge, à deux rangs: un minot; 1, E. Loiseau.

Orge à 6 rangs: 1, D. Fisher.

Classe 28. — Pois, deux pintes: 1, W. Beaupré.

Betteraves; paquet de cinq: 1, J. Oliver.

Betteraves: 1, X. Gauthier; 2, T. Tellier.

Choux, trois têtes: 1, W. Beaupré; 2, G. D. Dagenais.

Chouxfleurs; 3 têtes: 1, J. Behiels; 2, X. Gauthier; 3, G. Boisvert.

Carottes: paquet de 5: 1, J. Behiels.

Céleri: 6 pieds; 1, G. D. Dagenais; 2, E. Rivest.

Laitue; trois têtes; 1, C. Lemire; 2, G. O. Over.

Oignons de plants, paquet de huit; 1, R. Chaput; 2, J. Boisvert.

Oignons de semence; paquet de huit; 1, E. Tellier; 2, R. Chaput.

Navets; paquet de cinq: 1, C. Lemire.

Pois, 2 pintes: 1, O. Riopel; 2, C. Lemire; spécial, W. Beaupré.

Pommes de terre, 1910; un demi minot; 1, C. Lemire; 2, T. Tellier; spécial. O. Lapierre et E. Rivest.

Radis, une douzaine: 1, C. Lemire; 2, J. Boisvert.

Navets, paquet de 5; 1, C. Lemire; 2, J. Boisvert.

Concombres: 1, E. Rivest.

Citrouilles: 1, W. Beaupré.

Rubarbe: 1, P. Auvé.

Légumes assortis: 1, C. Lemire; spécial, E. Rivest.

Tabac: 1, E. Bélanger.

Blé-d'Inde: 1, E. Rivest.

FLEURS

Classe 30. — La plus belle collection de fleurs coupées: Les Soeurs de St. Albert; 2, W. Beaupré.

ARTS ET ENSEIGNEMENT

Classe 31.—Six noms de fermes; travail d'amateur: 1, H. Boissonnault.

Ecriture, modèles 1 et 2; 1, les Soeurs de Morinville.

Ecriture, modèles 3 et 4; 1, Clara Couture.

Dessins au crayon: 1, Laura Steinfer.

Carte d'Alberta: 1, les Soeurs de Morinville.

TRAVAUX DE DAMES

Classe 32. — Travaux d'applique sur étoffe: 1, Mme Walt.

Dentelle Battenberg: 1, Melle P. Renault; 2, Mm eWalt.

Travaux au crochet, soie, coton et laine: 1, Mme Lawrence; Mme Bernier.

Chaussettes tricotées: 1, Mme E. Tellier.

Broderies sur satin coton; 1 et 2, Mme G. Levasseur.

Tapis de table; 1, Mme Walt; 2, Mme G. Perras.

Tablier; 1, Mme G. Perras; 2, Mme Walt. Robe d'enfant: 1, Mme Perras.

Pelote à épingles: 1 et 2, les Soeurs de Morinville.

Coussin: 1, Mme Blais; 2, les Soeurs de Morinville.

Travaux divers; section 13: 1, Mme Walt; 2, Mme Bernier. Section 14; 1er Mme Hull; 2, Mme Hull. Section 15: 1, Mme O. Como; 2, Mme L. Rondelle.

TRAVAUX DE JEUNES FILLES

Classe 33.—Poupée la mieux habillée: 1, Anna Hull.

Travaux en papier: 1, Les Soeurs de Morinville; 2, Anna Hull.

Une demi douzaine de boutonnières: 1 et 2, les Soeurs de Morinville.

Prix spéciaux. — No 1, Mlle Blais; No. 2, Mlle J. Boisvert; No. 3, Mlle A. Boissonnault; No. 4, Mlle P. Renault; No. 5, Mlle Blais; No. 6, Mlle Tellier; No. 7, Melle D. Hébert; No. 8, les Soeurs de Morinville; No 9, Melle A. Lafond; No. 10, Mme Hull; No. 11, Mme Hull; No. 12, Mme R. Riopel.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Classe 34. — Confitures, 3 variétés: 1, Mme Perras; Mme E. Tellier.

Confitures, 3 variétés: 1, Mme Walt.

Gelée, 3 variétés: 1, Mme Walt.

Cornichons en conserve: 1, Mme Walt; 2, E. Bélanger.

Prix spécial, M. Perras.

Classe 35.—Deux pains: 1, A. Riopel; 2, W. Beaupré.

Pains et gâteaux: 1, Anna Sylvestre.

Pains avec farine "Capitol"; prix spéciaux: 1, Geo. A. Rook; 2, Anna Sylvestre. "Buns," avec farine "Capitol": 1, Geo. A. Rooks.



RECOMPENSE POUR CHEVAUX PERDUS

Récompense sera donnée à la personne fournissant toute information susceptible de faire retrouver les chevaux suivants:

Cheval brun, marqué 65 sur la hanche droite et V sur la hanche gauche. *Cheval,* couleur gris-fer.

Ecrire: WILLIAM SUTHERLAND, 529 Clara Str., Edmonton.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour enseigner à l'école Granger. Doit parler les deux langues (anglais et français) être catholique et avoir son diplôme pour enseigner dans l'Alberta.

Salaire $600.00 par année.
Ecrire à P. E. CONSTANTIN
Secrétaire,
Rivière-qui-Barre, Alta.

Le vapeur "City of Edmonton" partira du quai de la scierie Walters, à Edmonton, vers le milieu de la semaine prochaine pour une excursion en aval de la rivière, jusqu'à Onion Lake.

Le vapeur fera escale aux différents points en amont de Brosseau.

On prendra des passagers et des marchandises.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.

Chronique Locale

NECROLOGIE.

FEU M. ARTHUR PILON.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Arthur Pilon, décédé à Strathcona, vendredi dernier, des suites d'une pneumonie.

M. Pilon laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge; il était âgé de 42 ans. Venu dans l'Ouest pour raisons de santé, M. Pilon avait loué récemment le magasin de M. Moreau. Il était le frère du rév. M. Pilon, curé de Lamoureux et du R. P. Pilon, O.M.I. de Strathcona.

Les obsèques ont eu lieu lundi dernier à neuf heures à l'église St. Antoine de Strathcona. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Mérer, curé de la cathédrale de St. Albert, assisté de diacre et sous-diacre, en présence d'un grand nombre de personnes.

Les porteurs étaient MM. David Moreau, Henri Mercier, Joseph Boulet, Lamy, Monrency et Gauthier.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

FEU M. EUGENE JULIEN.

Dimanche, le 11 septembre, décédait à Lamoureux, Alta., M. Eugène Julien, âgé de trente-cinq ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une épouse, soeur de MM. Alex. Bernier de Lamoureux et Pierre Bernier de North Edmonton.

M. Eugène Julien laisse également son père et sa mère domiciliés à Vancouver et trois soeurs, Melle Ida Julien, Mme McCormick et la Rév. Soeur Julien de la maison vicariale de St. Boniface.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 14 septembre, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Alp. Lamoureux, Art. Lamoureux, Alp. Godor, P. Belaire, S. Paradis et C. Villeneuve.

Mme Julien nous prie de remercier en son nom les personnes qui ont assisté M. Julien durant sa maladie ainsi que celles qui lui ont donné un suprême témoignage d'estime en assistant à ses funérailles.

Nous offrons nos condoléances aux parents douloureusement éprouvés.

M. Gilbert Larue, représentant de la "Presse" de Montréal est parti ces jours derniers pour les centres canadiens-français de l'Alberta-Sud.

Durant son séjour à Edmonton; notre confrère a su se créer un grand nombre d'amis et c'est avec plaisir que tous le verraient revenir parmi nous pour s'établir définitivement cette fois.

Les amis de M. Larue suivront avec plus d'intérêt que jamais les articles que ce dernier enverra à son journal sur la situation de nos compatriotes dans l'Ouest.

M. Roger de Bréville, d'Innisfail, était de passage à Edmonton mardi. M. de Bréville part pour aller habiter son homestead au sud de Vermilion.

M. Paul Hébert, de la maison St. Lawrence Glove Works, de Québec, était à Edmonton, lundi dernier.

M. Hébert qui faisait partie de l'excursion annuelle des Manufacturiers de l'Est se rendra jusqu'à la Côte du Pacifique.

M. le juge Beck est revenu au début de la semaine de Montréal, où il était allé assister aux cérémonies du Congrès Eucharistique.

Le Docteur et Mme Wells sont revenus samedi de leur voyage en Europe. Le Dr. Wells a profité de son séjour en Angleterre et en France pour étudier aux Universités d'Oxford et de Paris.

M. et Mme Bertrand, d'Athabasca Landing, sont partis, la semaine dernière pour le Petit Lac des Esclaves.

M. Bertrand ouvrira un magasin à Grouard; il s'occupera également d'élevage.

Mme B. St. Germain est partie la semaine dernière pour Nicolet où elle va rendre visite à son père.

Mme St. Germain profitera de son séjour dans l'est pour aller visiter des parents et amis aux Etats-Unis; elle sera de retour dans deux mois en compagnie de Mlle St. Germain, actuellement à Winnipeg.

Mlle B. Leclerc est partie avec Mme St. Germain pour Montréal où elle retourne continuer ses études.

MELBA. MELBA. MELBA.

La merveilleuse Nellie, la plus célèbre chanteuse du monde, celle qui ravit les foules, sera à Edmonton le 5 octobre prochain. Elle donnera le soir même, au patinoir Thistle, un concert avec le concours de sa troupe insurpassable.

La liste de souscription sera close samedi prochain au Harmony Hall, le magasin de M. H. Suckling, entrepôt des pianos Steinway et Nordheimer, 237-39 rue Rice.

SOIREE RECREATIVE A ST. ALBERT

Mardi 27 septembre, à 8 heures du soir, aura lieu l'hôtel St. Albert une grande séance expérimentale donnée par le professeur Willey. Nos lecteurs connaissent le succès remporté à Morinville et à St. Emile par le distingué Hypnotiseur et tout le monde voudra voir les curieux phénomènes de transmission de pensée et d'hypnotisme que le professeur réserve pour mardi prochain.

Ce spectacle convient aux enfants comme aux grandes personnes et il a obtenu à Morinville le patronage des Soeurs et de M. le Curé. C'est dire qu'il est absolument irréprochable.

La séance sera rehaussée par une partie concert et se terminera par un bal des plus entrainants. C'est une bonne soirée en perspective.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Végreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.



Des sessions de la **Cour de district** et de la **Cour criminelle** des juges de district seront tenues dans le district judiciaire d'Edmonton aux lieux et dates suivants durant l'année 1911:

EDMONTON
Commençant:
Lundi, 23 janvier
Lundi, 20 février
Lundi, 20 mars
Lundi, 17 avril
Lundi, 15 mai
Lundi, 19 juin
Lundi, 18 septembre
Mercredi, 25 octobre
Lundi, 20 novembre
Lundi, 11 décembre

STRATHCONA
Lundi, 16 janvier
Mardi, 11 avril
Mardi, 5 septembre
Jeudi, 9 novembre

TOFIELD
Mardi, 10 janvier
Mardi, 4 avril
Mercredi, 4 octobre

MILLET
Mardi, 14 février
Mardi, 2 mai
Jeudi, 2 août
Mardi, 14 novembre

LEDUC
Mercredi, 15 février
Mercredi, 3 mai
Vendredi, 1er septembre
Mercredi, 15 novembre

VIKING
Jeudi, 12 janvier
Jeudi, 6 avril
Vendredi, 6 octobre

FORT SASKATCHEWAN
Mardi, 28 février
Mardi, 30 mai
Mardi, 12 septembre
Mardi, 28 novembre

VEGREVILLE
Jeudi, 2 mars
Jeudi, 1er juin
Jeudi, 14 septembre
Jeudi, 30 novembre

LLOYDMINSTER
Mardi, 14 mars
Mardi, 13 juin
Mrrdi, 26 septembre
Mardi, 5 décembre

INNISFREE
Mercredi, 15 mars
Mercredi, 14 juin
Mercredi, 27 septembre
Mercredi, 6 décembre

VERMILION
Jeudi, 16 mars
Jeudi, 15 juin
Jeudi, 28 septembre
Jeudi, 7 décembre

LAMONT
Mardi, 7 mars
Mardi, 6 juin
Mardi, 17 octobre

Daté à Edmonton ce 26ème jour d'août 1910
A. Y. BLAIN
Député Procureur-Général par intérim.

Des sessions de la **Cour de district** et de la **Cour criminelle** des juges de district seront tenues dans le district judiciaire d'Athabasca au lieux et dates suivants durant l'année 1911:

St. ALBERT.
Commençant:
Mardi, 31 janvier
Samedi, 6 Mai
Mardi, 19 septembre
Mardi, 12 décembre

RIVIERE-QUI-BARRE
Mercredi, 1er février
lundi, 8 Mai
Mercredi, 20 septembre
Mercredi, 13 décembre

LEGAL
Mardi, 17 janvier
Mardi, 9 Mai
Jeudi, 5 octobre
Jeudi, 30 novembre

MORINVILLE
Mercredi, 18 janvier
Mercredi, 10 Mai
Vendredi, 6 octobre
Vendredi, 1 décembre

STONY PLAIN
Jeudi, 12 janvier
Mardi, 14 mars
Vendredi, 12 mai
Mardi, 10 octobre

SPRUCE GROVE
Vendredi, 13 janvier
Mercredi, 15 mars
Samedi, 13 mai
Mercredi, 11 octobre

ATHABASCA LANDING
Lundi, 23 janvier
Lundi, 20 mars
Mardi, 30 mai
Lundi, 30 octobre

WABAMUM
Jeudi, 9 février
Mardi, 18 avril
Mardi, 12 septembre
Mardi, 21 novembre

LAC Ste ANNE
Vendredi, 10 février
Mercredi, 19 avril
Mercredi, 13 septembre
Mercredi, 22 novembre

St. PAUL DES METIS
Mardi, 17 janvier
Mardi, 7 mars
Mardi, 23 mai
Mardi, 17 octobre

Daté à Edmonton ce 26ème jour d'août 1910
A. Y. BLAIN
Député Procureur-Général par intérim